



Arrêt accident de travail au lieu arrêt simple

Par Orchidee

Bonjour, les urgences m'ont remis un arrêt de travail accident du travail pour justifier l'absence de la journée.

Mon généraliste vu le soir même a jugé que mon état de santé nécessitait un arrêt de plusieurs jours. Il s'est appuyé sur l'arrêt initial des urgences pour faire le sien.

Mon employeur "conteste" car la raison médicale n'est pas en lien avec mon activité : ce n'est pas un accident du travail mais un arrêt maladie classique.

Si les urgences ont transmis un arrêt accident du travail au lieu d'un arrêt simple : que faire ?